**L’intégration européenne par la régulation. L’opportunité de l’innovation technologique et financière.**

***The European Union thought regulation. The opportunity of financial and technological innovation.***

**Discipline** : Science politique

## Argumentaire

Sur fond d’enjeux liés à la souveraineté monétaire et de risques systémiques, l’annonce du « projet Libra » à l’été 2019 avait motivé l’Union européenne à créer un cadre réglementaire *ad hoc* pour les marchés des crypto-actifs. Il s’agissait pour le consortium mené par Facebook et réunissant vingt-sept « géants », tels Visa, MasterCard, PayPal, Uber, de créer une monnaie privée adossée à parité au dollar. Comme le Bitcoin en circulation depuis 2009, ces objets numériques ne sont ni émis, ni garantis par une banque centrale ou n’importe quelle autre institution publique, et circulent à travers le monde *via* une infrastructure numérique de registres distribués ou blockchain.

Alors que l’interconnexion des marchés financiers et l’importance de la réglementation des innovations financières ne sont plus à démontrer depuis la crise de 2007-2008, l’Autorité bancaire européenne et l’Autorité européenne des marchés financiers ont un rôle à jouer dans l’encadrement des innovations technologiques appliquées à la finance. Il s’agit de voir les opportunités institutionnelles d’approfondissement de l’intégration européenne pour les autorités supranationales de supervision des marchés, au détriment des autorités nationales

D’abord, le règlement sur les marchés des crypto-actifs (MiCA), entré en vigueur en 2023, renforce les compétences des deux autorités européennes citées plus haut en matière de supervision, laissant augurer une consolidation de leur position dans l’édifice européen. Ensuite, et de façon plus générale, l’innovation technologique cristallise les ambitions économiques en même temps qu’elle est génératrice de risques, l’intelligence artificielle en étant un exemple supplémentaire.

Dans ce contexte, l’UE cherche à tirer son épingle du jeu en mettant au point une politique de régulation de l’innovation, permettant de tenir ensemble des objectifs économiques et de gestion des risques, pour faire face à ses concurrents sur la scène internationale. En faisant un pas de côté, il s’agit aussi de remarquer la transformation du logiciel des autorités de régulation, obligées de tenir compte de ces impératifs économiques et géopolitiques.